

agit pourtant sur toute l'existence. Son action est d'autant plus décisive que la majorité de la population ne connaît pas d'autre institution éducationnelle que l'école primaire. Celle-ci outille immédiatement les élèves qui, fonctionnaires, employés, artisans, cultivateurs, forment ensuite la masse dans les diverses sphères sociales. La délicatesse de sa fonction consiste à répondre aux besoins spéciaux des régions, tout en ne négligent point la culture générale qui, chez nous, doit être à base de français et d'instruction religieuse.

C'est dire que l'école primaire doit être spécialisée. A la campagne, qu'elle soit rurale. Ruraliser l'école signifie élaboration d'un programme spécial et maintien d'un esprit, d'une atmosphère favorable à la vie des champs. Nous n'ignorons pas que les Règlements du Comité catholique comportent une section dite agricole. Il reste néanmoins qu'en marge du programme doit exister tout un plan d'éducation qui visera à développer le sens agricole, l'instinct du terrien, les aptitudes spéciales du bambin dont toute la lignée a vécu de la glèbe. La pédagogie n'est pas une science tout abstraite. Elle ne réussit que si elle tient compte du sujet préalablement connu. Aussi, les principes généraux de l'éducation ne sauraient-ils s'appliquer avec indifférence et sans adaptation à tel ou à tel groupe d'écoliers. Affaire de doigté, de tact, de jugement. Pour former des ruraux, il y a la manière. En conséquence, l'*Action française* a toujours favorisé le projet de fournir aux maîtres et maîtresses de campagne une formation spéciale. A quoi bon les règlements et les programmes si le maître n'est pas en état de les faire exécuter? Si une école normale *ad hoc* n'est pas nécessaire, des cours de vacances combleraient une lacune.